La guerre en Afrique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

milieux officiels de Washington, les états-majors alliés s'entendent peut-être mais que, malgré cet accord, les milieux londoniens et notamment le gouvernement veulent faire intervenir de Gaulle dans le côté politique de la situation.

Des officiers français passent dans les lignes allemandes

Berlin, 14 janvier. — Peu de nouvelles concernant le front africain. Retenons néanmoins cette intéressante information selon laquelle des forces gaullistes ayant attaqué des positions allemandes, ont été repoussées et ont perdu 17 tanks. Quelques jours après ce premier engagement de nouvelles bandes de dissidents gaullistes ont essayé d'attaquer le flanc gauche allemand. Elles ont été promptement dispersées. Des prisonniers ont été faits au nombre desquels il faut noter des hommes qui ont rejoint intentionnellement les lignes allemandes. Parmi les déserteurs se trouvent plusieurs officiers français qui se plaignent de la manière dont les Anglais et les Américains les ont traités, eux et leurs hommes, en les obligeant à marcher au combat devant leurs propres troupes. (Quelques-uns de ces officiers ont demandé à pouvoir rejoindre la Légion des volontaires français qui combat contre le bolchevisme.

Un régiment français s'est mutiné à Oran

Rome, 14 janvier. — Le correspondant du « Giornale d'Italia » à Tanger apprend, par des informations actuellement vérifiées, qu'un régiment français s'est mutiné à Oran après l'assassinat de Darlan; le régiment s'est dissous.

Menaces pour les dissidents

Le publiciste anglais Barklett écrit dans le « Times », que si les dissidents français ne se mettent pas d'accord, les gouvernements britannique et américain seront obligés de prendre en mains l'entière direction de l'administration au Maroc et en Algérie.

On libère...

Amsterdam, 14 janvier. — On mande de Washington à l'agence Reuter: M. Elmer Davies, chef de l'Office de renseignements américain, a déclaré mercredi que « tous les Français combattants » qui avaient été emprisonnés en Afrique du Nord avaient été libérés.

« Ceux qui éprouvaient des sympathies pour notre cause, a-t-il ajouté, et qui avaient été arrêtés au moment du débarquement de nos troupes, ont été réintégrés dans leurs fonctions.

» Quant aux exilés espagnols, réfugiés en Afrique du Nord après la guerre civile, ils vivent librement dans les régions qui leur ont été assignées. »

L'héroïque traversée de quarante-quatre soldats français échappés de Madagascar

Lisbonne, 14 janvier. — Le journal portugais « O Seculo » annonce que 44 officiers, sous-officiers et soldats français de la garnison de Madagascar sont arrivés dans la colonie portugaise du Mozambique. Afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais, ils avaient décidé de traverser le canal de Mozambique. Après huit jours de navigation, ils ont pu débarquer, complètement équipés, sur la côte où ils ont été chaleureusement accueillis par les Portugais.

La tête du maréchal Rommel mise à prix par les Britanniques ?

Le journal italien « Il Regime Fascista » écrit :

« L'agence britannique Reuter a répandu une information, suivant laquelle le millionnaire anglais Charles E. Lee a offert un prix de 10.000 livres sterling pour la tête de Rommel. Cette somme sera remise à quiconque remettra Rommel mort ou vivant aux autorités britanniques.

D'après d'autres informations quelques aventuriers appartenant aux forces armées britanniques se seraient déjà mis en route pour essayer de gagner cette prime.

* *

L'idée criminelle de faire assassiner lâchement un adversaire est dans la manière anglaise. Pour l'Intelligence Service et pour ses émules, tous les moyens sont bons en vue de supprimer ceux qui gênent l'Angleterre ou qui, tout simplement, ne veulent pas favoriser sa politique. Nous avons appris depuis quatre ans bien des morts étranges, notamment dans le Moyen-Orient, que seules peut expliquer l'intervention d'une main homicide.

Voici, en tout cas, le maréchal Rommel prévenu. Gageons qu'il saura se garantir efficacement contre les entreprises d'adversaires pour qui la guerre n'est plus qu'une succession d'actes de brigandage et qui ne nourrissent pas la moindre idée de ce qu'est l'honneur militaire.

M. André Masson remplacerait M. Pinot au commissariat général aux prisonniers

Le « Journal officiel » publiera incessamment un décret aux termes duquel M. Maurice Pinot serait remplacé dans ses fonctions de commissaire général aux prisonniers de guerre par M. André Masson, qui vient de rentrer de captivité, et qui était l'animateur du « Cercle Pétain » au Stalag V C.

— Le maréchal Antonescu et sa suite sont rentrés à Bucarest de leur visite au quartier général du Führer.

La victoire anglo-américano-russe signifierait la fin de toutes les petites nations indépendantes en Europe

Berlin, 13 décembre. — Dans le « Berliner Boersenzeitung », le Dr Karl Megerlé se dresse contre l'opinion accréditée dans les milieux anglo-saxons et suivant laquelle après la guerre, il n'y aurait plus place, en Europe, pour les petites nations indépendantes ».

Aux Américains, qui considèrent l'Europe comme un continent dont la mosaïque constitue l'anachronisme, le Dr Megerlé reproche « une piètre connaissance de l'histoire et de la géographie européennes ».

« Avec l'arrogance et la suffisance qui les caractérisent, dit-il, les Yankees sont convaincus qu'ils seraient les « right men on the right place »... pour modifier le tracé de l'Europe, visant ainsi directement les petites puissances.

Le Dr Megerlé démontre ensuite que, loin de refléter la seule opinion de quelques isolés, ces allégations sont, au contraire, l'expression de la pensée intime du public américain, comme le démontrent d'ailleurs toute une série de déclarations diverses.

C'est ainsi qu'il rappelle entre autres que, selon le correspondant new-yorkais du « New Statesman and Nation », M. Willkie se serait déclaré adversaire de l'existence de petits Etat souverains et ne cesserait de rêver de grandes combinaisons internationales.

M. Megerlé signale de plus l'opinion d'un professeur de l'Université de Yale qui annonçait que l'époque de l'indépendance absolue de petites entités politiques était révolue et qu'elles-ci devraient se contenter, à l'avenir, d'une sorte d'autonomie, qui cependant n'aurait que de lointaines attaches avec une indépendance pleine et entière.

Le « New-York Times » exprime aussi l'avis que l'on devrait procéder à certaines limitations de la souveraineté nationale ».

« Le « Daily Mail », précise encore le Dr Megerlé a déclaré que MM. Roosevelt et Churchill étaient d'accord pour dire que l'on devrait forcer certains Etats à se désister de leurs droits souverains dans l'intérêt de la sécurité économique et militaire de l'Europe.

» De son côté, M. Cripps a déclaré qu'en Europe, les petites puissances devraient cesser d'exister en tant qu'Etats souverains et se grouper en un certain nombre de fédérations.

» Dans un article publié par la revue « Life », M. Cripps a notamment écrit : « Il est important qu'il n'existe plus de petites puissances à proximité des régions qui constituent un noyau vital pour l'industrie soviétique ».

» Dans le « World Review », M. Cripps déclare ouvertement que les Etats baltes doivent faire retour à l'U.R.S.S.

» Ce qu'on affirme en particulier pour les Etats baltes, déclare M. Megerlé, vaut aussi pour les autres petites puissances de l'Ouest de l'Europe, à savoir qu'elles ont le choix de s'intégrer directement dans l'U.R.S.S. ou s'unir à une fédération.

» Car, si le « Times » leur refuse le droit de rester neutres sous prétexte que cette neutralité est conditionnée par la puissance militaire, et si M. Eden déclare qu'après la guerre, et en cas de victoire anglo-américano-russe, ces trois puissances se réserveront le monopole de la force militaire, il s'ensuit logiquement qu'on envisage de placer les petites nations sous la tutelle de ces trois Etats.

» Pour l'Europe, cela ne signifie rien d'autre que d'être placée alors sous la férule de l'U.R.S.S. qui, elle, ne tardera pas à faire usage, sans égard aucun pour qui que ce soit, du monopole militaire qu'elle exercerait et qui s'empresserait de déclarer que la moindre force armée qu'entretiendrait une petite puissance constituerait une menace pour la paix mondiale. »

La Légion des volontaires français sur le front de l'Est affirme sa foi en la victoire totale contre le bolchevisme

Une interview de M. Pierre Guillaume, de Colleret, légionnaire sur le front russe

Venu en permission pour les fêtes de fin d'année, M. Pierre Guillaume, de Colleret, engagé à la L.V.F., a bien voulu, au cours d'une visite à l'inspection régionale à Lille, retracer pour nos lecteurs les différentes étapes de sa vie de légionnaire :

« Je me suis engagé à la Légion le 1er novembre 1941. J'étais à l'époque garçon-boucher chez mon père et je suis parti pour défendre un idéal pour lequel j'ai toujours combattu.

A Versailles, où je suis resté un mois je me suis trouvé dans un milieu très sympathique parmi des hommes qu'animait un même idéal. Puis ce fut le départ pour le camp d'instruction.

— Y êtes-vous resté longtemps ?

— La période d'instruction fut de cinq mois au cours desquels nous fûmes soumis à un entraînement complet : marches, exercices, enfin la vie militaire. Pendant ce stage, j'ai un bon souvenir à évoquer : la fête de Noël 1941. Soyez persuadé que nous n'avions pas été oubliés ! De nombreux colis, en plus de ce que l'intendance avait fait pour nous, nous ont permis de fêter ce réveillon d'une façon mémorable.

— Et à l'expiration de ce stage ?

— Eh bien, au début du mois de mai, nous sommes montés en ligne. J'ai en particulier participé à l'attaque du 2 juin au cours de laquelle tomba François Sabiani. Maintenant, nous sommes dans un secteur calme, où nous avons pris nos quartiers d'hiver. L'habillement, la nourriture, l'installation des locaux nous permettent d'envisager sans crainte un nouvel hiver, si rude soit-il.

— Que pensez-vous de l'armement allemand ?

— Nous sommes évidemment tenus à une certaine discrétion sur ce chapitre. Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'en redescendant du front, nous avons croisé une division blindée dont les équipements et les armes sont encore meilleurs que ceux dont nous disposions.

— Et la Russie. Et les Russes ?

— La Russie ? Je ne sais vraiment pas qu'en dire. Il paraît que c'est un pays riche. Pour moi, qui ne suis pas ingénieur, c'est un pays très pauvre. On ne peut se faire une idée de la misère dans laquelle arrive à vivre le peuple russe. L'attitude de la population à notre égard est parfaite ; je peux même dire qu'on nous réserve toujours un accueil très cordial. En effets, les Russes sont heureux de la présence de troupes qui maintiennent l'ordre et empêchent les rassias dans les villages, les incendies d'isbas et toutes les exactions des partisans. D'autre part les allemands ont mis en œuvre toute une série de réalisations qui valent plus que tous les discours de propagande. C'est ainsi que je garde le souvenir d'un village, minable ramassis d'isbas lépreuses, au milieu duquel s'élève maintenant une église toute neuve qui, avec sa blancheur et son clocher, tranche sur le reste du pays.

— Et l'armée russe ?

Les soldats sont courageux, mais on sent chez eux un manque d'enthousiasme, une apathie curieuse ou plutôt un manque d'individualité. Aussitôt qu'ils ne sont plus encadrés, ils abandonnent le combat. D'ailleurs, la plupart de ces soldats, leur inexpérience à se servir de leur matériel me donnent la certitude que les attaques actuelles sont les dernières.

— Et les Allemands ?

Ils ont un excellent moral. Ce sont de bons camarades pour nous. D'ailleurs, un légionnaire avec l'écusson français fait toujours sensation et bénéficie d'une grande cordialité. Que ce soit en campagne, dans le train, au repos, on est certain d'entendre à chaque rencontre : Française, ah ! Gut ! Gut !

Ils sont tous convaincus de la fin de la campagne de Russie pour l'été prochain qui sera décisif.

— Et la Légion ?

— Nous aussi, nous croyons à la fin pour l'année prochaine, tout au moins la fin de la guerre sur le front russe, car nous espérons ensuite revenir en France et continuer l'œuvre entreprise contre le bolchevisme. »

Pour conclure cette interview, disons que M. Guillaume, parti il y a un an comme caporal, est actuellement sergent-chef.

Nos félicitations à ce valeureux combattant de la croisade moderne.

— Le docteur Kosak, ministre des finances de Croatie, est arrivé dans la capitale du Reich.

CARNET

Naissances

— Monsieur et Madame Eugène Lorthiois-Segard sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Bénédicte.

Le 2 janvier 1943

Villa Endara, Anglet (B.-P.). 97d

— M. et Mme Henri Rousseau-Leurent ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Brigitte.

Tourcoing, 28, rue Sainte-Barbe.

Le 13 janvier 1943. 91386d

— Françoise, Pierre, Marguerite-Marie, Claude-Jacqueline, Monique (au ciel), Benjamin ont la joie de vous annoncer la naissance et le baptême de leur petite sœur Monique.

De la part de M. et Mme F. Tiberghien-Faidherbe.

Roubaix, le 10 janvier 1943.

137, boulevard de Strasbourg. 67d

— Bernadette et Brigitte ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Jean-Bernard.

De la part de M. et Mme Gustave Sébille-Helsens.

18 bis, rue Ferrer, Croix.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mademoiselle Brigitte Segard, fille de Monsieur et Madame Roger Segard, avec M. Georges-Antoine Chrestell, avocat stagiaire à la Cour de Paris, fils de M. et Mme Georges Chrestell. 71811d

CHRONIQUE REGIONALE

ORDONNANCE

concernant les déclarations obligatoires de présence des membres démobilisés des forces armées françaises de transition du 5 janvier 1943

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, j'ordonne pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais ce qui suit :

§ 1. — **Immigration dans les territoires occupés.** — 1) Chaque membre des forces armées françaises de transition (armée de terre, de l'air et de mer), démobilisé depuis le 11 novembre 1942, pourra séjourner dans les territoires administrés par l'Oberfeldkommandantur de Lille. Les autorités occupantes l'aideront à retrouver un travail.

2) Pour l'entrée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les laissez-passer prescrits sont indispensables.

§ 2. — **Déclaration obligatoire de présence. Première présentation. Registres des déclarations de présence tenus par les maires.** — 1) Le démobilisé est tenu à se présenter au maire du premier lieu de séjour situé dans les départements du Nord ou du Pas-de-Calais.

2) La présentation doit se faire le plus tard dans les trois jours après son arrivée et la déclaration de présence doit contenir les indications qui suivent : nom et prénoms, dernier grade militaire, date et lieu de naissance, état civil et profession civile, dernier lieu de travail avant l'entrée dans l'armée ou la marine, l'unité par laquelle l'intéressé a été démobilisé (régiment, unité de la marine, garnison), l'adresse exacte avec indication du département.

3) Le maire devra inscrire la déclaration du démobilisé sur un registre (registre des déclarations de présence) et lui remettre un récépissé attestant la présentation (récépissé de déclaration de présence). La présentation devra être inscrite sur la fiche de démobilisation.

§ 3. — **Changement de résidence.** — 1) Le démobilisé titulaire d'un récépissé de déclaration de présence pourra changer de résidence après avoir fait connaître son départ et indiqué son nouveau lieu de résidence au maire.

2) Dans la nouvelle localité de séjour, le démobilisé devra se présenter au maire dans les trois jours après son arrivée.

3) Les maires devront inscrire, à la date du départ, l'autre la date de l'arrivée, sur le récépissé et sur le registre des déclarations de présence. Lors de l'inscription du départ, le nouveau lieu de résidence devra être indiqué.

4) Une absence temporaire de moins de huit jours ne sera pas considérée comme changement de résidence.

5) Par la présente ordonnance les dispositions spéciales concernant la zone côtière interdite ne sont ni abrogées, ni modifiées.

§ 4. — **Fichier des déclarations de présence à la Préfecture. Rapport obligatoire à l'Oberfeldkommandantur.** — Le maire devra signaler au Préfet toutes les inscriptions au registre des déclarations de présence. D'après les déclarations reçues des maires, le Préfet établira un fichier (fichier des déclarations de présence) qu'il devra tenir à jour. Une fois par semaine, il devra signaler à l'Oberfeldkommandantur à Lille le nombre total des démobilisés ayant déclaré leur présence dans son département.

§ 5. — **Prise de possession d'un emploi et changement d'emploi.** — Le démobilisé est tenu à signaler au maire du premier lieu de résidence dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais la date et l'endroit où il aurait pris possession d'un emploi et à lui déclarer tout changement d'emploi. Il est du devoir du maire d'inscrire ces indications sur le registre des déclarations et de les signaler avec les autres inscriptions du registre au Préfet conformément au § 4. Le Préfet doit porter les mêmes indications sur les fiches de son fichier et communiquer, simultanément avec son rapport hebdomadaire, à l'Oberfeldkommandantur à Lille, les professions déclarées.

§ 6. — **Prescriptions spéciales à l'égard des officiers et des fonctionnaires de l'armée assimilés au grade d'officier.** — 1) Les officiers et fonctionnaires de l'armée assimilés au grade d'officier ne devront pas se présenter au maire, mais à la Kreiskommandantur compétente pour leur lieu de résidence.

2) La Kreiskommandantur remettra au démobilisé qui se présente, un récépissé de déclaration de présence. La Kreiskommandantur indiquera au démobilisé, dans quels intervalles et à quel service de l'Administration militaire il devra se présenter régulièrement.

3) Le lieu de résidence ne pourra être changé qu'avec l'autorisation de la Kreiskommandantur compétente. La Kreiskommandantur compétente fera mention de cette autorisation sur le récépissé de déclaration de présence.

4) Pour l'arrondissement de Lille, la Feldkommandantur se substituera aux Kreiskommandanturen.

Les cartes de ravitaillement ne pourront être remises aux démobilisés que sur présentation de leur récépissé de déclaration de présence.

Les prescriptions de la présente ordonnance ne s'appliquent pas aux personnes ayant quitté avant le 11 novembre 1942 le service dans les forces armées françaises de transition.

Quiconque contreviendra aux dispositions de la présente ordonnance ou à celles prises pour son application sera puni de travaux forcés ou d'emprisonnement, à moins qu'une peine plus sévère ne soit encourue en vertu d'autres dispositions.

Dans les cas moins graves ou en cas de négligence, une peine de détention allant jusqu'à six semaines ou une amende pourront être prononcées.

La présente ordonnance entrera en vigueur le lendemain de sa publication dans la presse.

Lille, le 5 janvier 1943.

Le Commandant de l'Oberfeldkommandantur C70
signé : DASER,
Generalmajor.

LA RELEVE

Les ouvriers du Nord partent pour l'Allemagne

Jeudi, vers la fin de l'après-midi, un important contingent d'ouvriers spécialisés de la région du Nord a quitté la gare de Lille à destination des usines du Reich.

De nombreux parents et amis assistaient au départ.

A Valenciennes et à Maubeuge, d'autres travailleurs se joignirent au convoi.

En avez-vous fait autant ?

Le montant des ordres de paiement effectués aux familles des travailleurs en Allemagne des départements du Nord et du Pas-de-Calais s'est élevé, pour la semaine du 4 au 10 janvier, à une moyenne de 1.600 francs par bénéficiaire.

C'est vrai, c'est simple, c'est concret.

Les multiples bobards des agents anglo-communistes trouveront de moins en moins de « gosses » prêts à avaler toutes leurs bêtises.

Certains trafiquoeurs du marché noir seront jugés par un tribunal spécial qui pourra prononcer la peine de mort

Vichy, 12 janvier. — Le « Journal officiel » vient de publier une série de mesures qui atteindront les trafiqueurs avec la plus extrême rigueur. Les amendes infligées par un tribunal spécial pourront atteindre dix millions de francs. La confiscation des biens pourra être appliquée, ainsi que les travaux forcés à temps ou à perpétuité.

La peine de mort pourra même être prononcée.

Le congrès de la Jeunesse franciste

Le premier congrès de la Jeunesse franciste, agréée par l'Etat, s'est déroulé à Paris les 2 et 3 janvier dernier.

Au Moulin de la Galette, le 2 janvier, des milliers d'assistants, venus de tous les coins de France, ont acclamé M. Marcel Bucard le chef de la Révolution socialiste et nationale. La jeunesse parisienne est venue, nombreuse, manifester sa volonté révolutionnaire.

Au cours de ce congrès, les adresses suivantes ont été votées à l'unanimité :

Au Maréchal Pétain :

« A l'occasion de leur congrès national extraordinaire d'agrément, mille délégués de la Jeunesse franciste, de zone occupée, de zone non occupée et de zone interdite, réunis à Paris, tiennent à cœur de vous adresser l'expression de leur vénération et de leur profond dévouement et l'assurance de leur indéfectible attachement à la cause de la révolution nationale et socialiste française pour laquelle la Jeunesse franciste combat depuis plus de neuf ans. »

Au président Laval :

« Les mille délégués de la Jeunesse franciste de zone interdite, de zone occupée et de zone non occupée, réunis à Paris, à l'occasion de leur congrès national extraordinaire d'agrément, vous adressent leur salut respectueux et vous assurent de leur volonté de coopérer loyalement à toute action de votre gouvernement dont le but est l'accomplissement de la révolution socialiste et nationale et la création d'une Europe unie. »

Enfin, une troisième adresse a été votée à M. Abel Bonnard, ministre de l'éducation nationale.

Les cinquante ans du maréchal Goering

Les félicitations des pays étrangers

Berlin, 14 janvier. — De nombreuses délégations étrangères sont venues exprimer leurs félicitations au maréchal Goering à l'occasion de son 50e anniversaire.

M. l'ambassadeur Dino Alfieri, le colonel-général Fougier, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'air; le comte Martin-Franklin et le général Ilari ont transmis au maréchal les vœux du Roi-Empereur d'Italie, du Duce et du comte Ciano. L'amiral Horthy, le maréchal Mannerheim, une délégation croate et tous les chefs d'Etat et gouvernements des pays alliés ou amis du Reich ont envoyé des télégrammes de félicitations.

— Le docteur Kosak, ministre des finances de Croatie, est arrivé dans la capitale du Reich.

LILLE

Une bande de jeunes cambrioleurs sous les verrous

Les inspecteurs Contemeaux, Voleur, Olivier et Carcel ont mis fin aux agissements d'une équipe de cambrioleurs spécialisés dans les vols commis dans les succursales des magasins Dufaux. Une bande de jeunes gens, tous âgés de moins de 18 ans, s'était organisée et « travaillait » en commun. Le porte des magasins était forcée toujours par le même individu, puis le chargement et le déchargement des marchandises s'opéraient méthodiquement. Par la suite, l'un des comparses se chargeait de la liquidation des denrées, et le « banquier » répartissait les bénéfices.

Tous ont été déférés au parquet de Lille et écroués.

NORD

Se trouvant sur le marchepied d'un tramway, une passagère est heurtée par un camion et blessée grièvement, à La Madeleine

Le 13 janvier, vers 17 h. 50, Mme Irène Carême, demeurant à Lille, 9, rue de Philadelphie, avait pris place sur le marchepied d'un tramway venant de Marquette et se dirigeant vers Lille. Il se trouva qu'un camion en panne stationnait à La Madeleine, à hauteur de la rue des Gantois. Au passage du tramway, Mme Carême heurta violemment de la tête le camion et se blessa grièvement.

Le docteur Merlin, mandé, fit les premières constatations et ordonna le transport de la blessée à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, où elle fut aussitôt transportée à l'aide de l'ambulance municipale.

D'après l'enquête, il résulte que le camion appartenant à M. Blondel, 13, rue des Augustins, à Lille, avait été garé à cet endroit par le chauffeur Jean Fremeaux, demeurant à Haubourdin, 66, rue Victor-Hugo.

Une fermière de Tilloy-lez-Marchiennes est arrêtée sous l'inculpation de tentative d'empoisonnement de son mari qui revenait de captivité

Tandis que son mari était prisonnier, Mme Germaine Mahelle, 45 ans, cultivatrice à Tilloy-lez-Marchiennes, entretint des relations coupables avec un ouvrier agricole, Marcel Briquet, 40 ans, père de cinq enfants et demeurant à Wandignies-Hamage.

Il y a un mois, M. Fernand Mahelle revint de captivité et chassa son homonyme. Mais la fermière continua ses relations.

L'infortuné cultivateur découvrit alors une correspondance échangée entre Briquet et sa femme. Celle-ci écrivait notamment à son ami : « Tu n'as encore rien comme « apéritif » pour Mahelle, car je voudrais le faire disparaître, ce cochon-là ».

L'apéritif en question était — semble-t-il, un poison que Briquet devait se procurer.

Sur la plainte de son mari, la femme Mahelle a été arrêtée et écrouée sous l'inculpation de tentative d'empoisonnement.

Briquet, qui est en traitement à l'hôpital de Saint-Amand, sera interrogé.

SOMME

Au large d'Ault, une barque est retournée par une vague

Trois morts

Un drame de la mer est venu endeuiller la jolie commune d'Ault. Un bateau de pêche monté par trois marins aultois a été retourné par une forte vague mardi soir. Tous les efforts faits pour sauver les membres de l'équipage furent inutiles et les corps furent repêchés mercredi matin sur la plage d'Offival, où ils avaient été rejetés par la mer.

Il s'agit de MM. Henri Gignon, 40 ans, François Villers, 44 ans, et Julien Téru, 39 ans.

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DE LA SEMAINE

Le programme débute par la projection de l'image du maréchal Pétain lisant son message de Noël aux Français. A Paris, M. Trochu, président du Conseil municipal inaugure un restaurant communautaire.

Le boxeur Sva est déclaré vainqueur aux points dans son match opposant au Français Oirk, pour la finale des poids lourds. A Bordeaux, devant une assistance de soldats allemands et d'ouvriers espagnols travaillant en France s'est déroulé un combat de taureaux. Le régent Horthy inaugure le chemin de fer de 50 km. reliant les territoires nouvellement annexés à la Hongrie. Au Palais de l'art moderne, à Barcelone, a eu lieu une exposition de l'architecture allemande. A Berlin, le grand mufti de Jérusalem inaugure l'institut central islamique. A Madrid a eu lieu une cérémonie pour commémorer le sacrifice des héros tombés lors de la guerre civile. En Tunisie, sous l'occupation allemande, les paysans continuent le travail dans les champs.

Le général Fischer inspecte les positions avancées de Tebourba. Dans le Caucase, la baisse de température provoque des inondations. Dans le secteur du Terek, les chasseurs de montagne roumains, en marche vers le front, traversent un torrent rapide et une division s'installe sur ses positions de combat. L'artillerie fait sauter une maison suspecte qui était un piège fortement miné. Un sous-marin allemand a été chargé de recueillir l'équipage du croiseur allemand « Atlantes » coulé par un croiseur ennemi dans l'Atlantique Sud. Après de longues recherches, les naufragés sont découverts et pris à bord du submersible et d'un autre sous-marin italien. Le retour au pays s'effectue lentement dans des embarcations réunies par un câble et susceptibles de tenir la mer. L' « Atlantes » est resté — exploit inédit dans les annales de la marine — 655 jours en croisière et a coulé 150.000 tonnes de navires anglais. Il a ramené des vues montrant les coulages auxquels il a participé, en particulier celui d'un grand pétrolier. A leur rentrée dans une base de l'Atlantique les équipages des sous-marins et de l'« Atlantes » sont félicités par l'amiral Raeder.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHAMPIONNAT DU NORD

RACING—STADE

C'est dimanche, à 15 h., que se dérouleront le « derby » Racing-Stade au parc Jean-Dubrulle.

Certes, en comparant le classement, les Racingmen partiront grands favoris. Mais, depuis quelques semaines, les Stadiens se sont repris et viennent d'obtenir de beaux résultats devant les clubs de tête. Il faut, du reste, reconnaître que, devant leurs vieux rivaux ils sortent toujours un grand match.

Aussi les doyens aborderont-ils cette rencontre avec méfiance. Ils devront s'employer ferme s'ils veulent emporter la décision.

Ajoutons que le poste de centre-avant sera tenu par Roger Carré qui a tenu cette place avec beaucoup de brio dimanche dernier, en Coupe de France.

L'équipe du R. C. R. sera formée parmi les joueurs suivants : Isores, Bulrette, Cottenier, François, Verriest, Goulet, Nottebaert, Koslowski, Billaut, Carré, Sumera et Bertieux.

Membres détachés : le ticket 8.

Prix des places : T. H. 20 fr.; T. 15 fr. Pr. 10 fr. P. 5 fr.

U.S. Tourquennoise contre Oignies

Dimanche, à 15 h., au Stade de la rue de Gand, l'équipe toute première de l'Union recevra une bonne formation de l'A.S.B. Barbe d'Oignies. L'équipe sera ainsi composée : Maes, Hrr, Wyseur, Vilette, Wielfaert, Ballois, Defroyennes, Desmet, Ladesou, Herman, Bourgois.

Les championnats de l'U.G.S.E.L.

Les collèges de l'enseignement libre ont commencé le 3 décembre leurs championnats de football qui groupe, pour l'arrondissement de Lille, seulement quatorze équipes réparties en Juniors et Cadets.

Juniors. — Le classement actuel après trois journées de championnat, s'établit comme suit : Jeanne d'Arc Lille, tient la tête avec 3 victoires et 9 pts, suivi de N.D. de Roubaix et St-Joseph, Lille, qui compte sept pts. Marcq arrive en quatrième position avec 3 pts. Le Séminaire d'Haubourdin a obtenu 4 pts. St-Pierre, Lille, qui a forfait une fois est en dernière position avec 3 pts.

Cadets. — Groupe A : J. A. Lille et St-Jo Lille : 2 matches joués, 5 pts, suivi de St-Jude, Armentières, avec 3 pts et St-Pierre avec 2 pts.

Cadets. — Groupe B : E.I.C. Tourcoing et St-Jo. Wattrelos, 2 matches, 6 pts Marcq et N.D.V. Roubaix, 2 pts.

LA LOCATION EST OUVERTE POUR NORD-NORMANDIE

Nous ne saurions trop engager les spectateurs éventuels du grand match Nord-Normandie du 24 janvier, à louer leur place, car il est certain que cette rencontre se disputera à guichets fermés.

Pour toutes les places debout, soit premières, secondes et populaires, des billets sont en vente dès ce soir aux bureaux de vente ci-après : Bar de l'Echo, Grand'Place ; Café de l'Entracte, place du Théâtre ; Café de la Laiterie, à Lambersart ; Café Marcel, rue Léon-Gambetta ; Café Parmentier, rue d'Arcole ; Café Delguette, 123, rue Pierre-Legrand, à Fives ; Café de l'Aubette, rue des Ponts-de-Comines, et à la permanence de l'O. I. O. Lillois, 63, Bd de la Liberté.

Pour toutes les places assises réservées et réservées, location au siège du Comité des Flandres, 32, rue Anatole-France, tous les jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30, à l'exception du samedi 16.

UNION DE FLANDRE

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pts
A. W. Leers	5	4	1	—	14
A. C. Mouvaux	5	3	2	1	11
C. S. Roubaix	5	3	—	2	11
E. I. C. Tourcoing	6	2	1	2	10
S. C. S. C. Hem	4	1	2	1	8
P. S. Wattrelos 1	4	2	—	2	8
P. S. Wattrelos 2	3	—	—	3	5
U. S. S. M. Lille	3	—	—	2	2

RENCONTRES DU 17 JANVIER

Première série : S. C. S. C. Hem — E. I. C. Tourcoing ; U. S. S. M. Lille — C. S. Mouvaux ; P. S. Wattrelos 1 — P. S. Wattrelos — 2me série : S. L. S. S. W. Leers ; C. A. J. Roubaix — Roubaix — S. W. Leers.

REMISES DE MATCHES. — U.S.S.M. Lille — P. S. Wattrelos, le 14 février. — U. S. S. M. Lille — P. S. Wattrelos 2, le 24 janvier. — P. S. Wattrelos 2 — C. A. J. Roubaix, le 14 février. — P. S. Wattrelos 1 — S. C. S. C. Hem, le 24 janvier.

Commission de football. — Réunion de la Commission de football samedi 16 à 14 h. 30 rue de la Barre à Lille. Les réclamations seront examinées. Les clubs sont priés de se faire représenter.

BOXE

Les primes anonymes sont autorisées

Le colonel Pascot, commissaire général aux sports, vient d'aviser les fédérations de boxe et de cyclisme qu'il maintenait sa décision de supprimer les primes données par les spectateurs au cours des réunions, mais qu'il autorisait de nouveau les primes anonymes.

ATHLETISME

LES COURS DE MONITEURS SPORTIFS DE LA FEDERATION. — La première séance, pour le centre de Lille, aura lieu samedi 16, au lycée Faidherbe (entrée Bd Carnot) en la salle de classe n° 8, à 16 h. 45.

Dissolution du conseil municipal de Lyon

Le Conseil municipal de la ville de Lyon est dissous. Il est institué une délégation spéciale dont la présidence sera assumée par le professeur Bertier, professeur à la faculté de médecine de Lyon.

En quelques lignes

FOOTBALL. — En quart de finale de la Coupe des provinces françaises, le 21 février, la Flandre rencontrera la Guyenne, à Bordeaux. Les autres matches seront les suivants : Bretagne-Normandie, à Rennes ; Champagne-Franche-Comté, à Reims ; Anjou-Ile-de-France, au Mans.

... Mais que devient le match « espoirs » contre « chevronnés » prévu pour la même date. S'il n'est pas remis, il prendra nombre de joueurs de marque à quelques équipes !

— Réparons une erreur de plume : c'est le 24 janvier et non le 24 février que l'équipe du Nord recevra celle de Normandie, à Lille, au stade Victor-Boucquey.

En raison des matches de Coupe à rejouer, deux rencontres seulement auront lieu en championnat : Bordeaux-Troyes et Stade-C.A.P.-Le Mans. Maigre journée !...

C'est le 20 janvier que s'effectuera le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe pour la zone Nord et la zone interdite.

Le match de Coupe Amiens-Rouen, ne pouvant se dérouler à Rouen, aura lieu dimanche à Paris, au parc des Princes.

BOXE. — Dans le classement des dix meilleurs boxeurs européens publié par l'A. P. P. E, huit boxeurs français ont trouvé place. Ce sont : Germain Perez, classé 6me chez les « plume » ; Omar le Noir et Doniaux, 4me et 5me légers ; Cerdan, 1er des welters et Kouidri, 8me ; Dospeaux, Joë Brun et Dioul, 4me, 5me et 8me à moyens. Notons que Thierry, champion de France des légers, n'est pas classé, non plus que Tenet et Médina, champion de France des « coq », dont le classement n'a, d'ailleurs, pas été publié.

CROSS-COUNTRY

Que feront l'Excelsior et l'Union aux championnats départementaux ?

A Lambersart vont se dérouler dimanche les championnats du Nord. Cette première épreuve officielle verra la confrontation des anciens crosemen et de ceux qu'a révélés la première foulée de cross.

Si le classement individuel sera fort intéressant, celui par équipes méritera d'être suivi avec autant d'attention, et c'est ce qu'ont compris l'Excelsior et l'U.S. Tourquennoise.

Le gros effort en faveur du cross-country effectué par nos deux grands clubs régionaux est encore trop récent pour donner déjà des résultats appréciables. Cependant il est permis de croire qu'ils se comporteront fort bien dimanche.

L'Excelsior possède des éléments de valeur. Ils sont en seniors : Wartelle, Bourgois et Desamps. En juniors, Fourmeaux et Houtequier, et en cadets, Declercq. Des nouveaux complètent d'heureuse façon un ensemble qui a déjà de l'allure.

A l'U.S.T. on pousse surtout les jeunes. L'équipe des seniors étant très stable avec Hansenne, Stin, Fourlignies, Quivrin, Taine, Nys et Florin. En juniors Henssens et Debuequoy peuvent se distinguer tandis que chez les cadets Lefebvre, Logie et Delepaut constituent un trio de qualité. Comme on le voit, il manque peut-être pour que l'U.S.T. possède une équipe complète.

Rappelons que les championnats sont ouverts à tous les athlètes possesseurs de la licence 1943.

Voici l'horaire des épreuves : 14 h., cross féminin (2 km.); 14 h. 15, départ des cadets (3 km.); 14 h. 30, départ des juniors (6 km.); 15 h. 15, départ des seniors (9 km.).

Les départs et les arrivées auront lieu au stade Guy-Lefort, à Lambersart.

QUATORZE CLUBS QUALIFIÉS POUR la FINALE du CRITERIUM

La finale régionale du Critérium interclubs de cross aura lieu dimanche 31, à Arras. Elle sera organisée par le Comité départemental du Pas-de-Calais, avec le concours du R. C. Arras.

Les clubs suivants sont qualifiés : Nord : U. S. Marquette, A. S. C. Douai, Excelsior Rx-Tg, A. S. Raismes, U. S. Roubaix, Stade Orchésien, U. S. Tourcoing, O. Dunkerque. Pas-de-Calais : S. A. Liévin, R. C. Arras, U. S. Marquise. — Somme : Rugby-Club Amiénois, Stade Amiénois, U. S. Corbie.

Les clubs doivent confirmer leur participation et adresser la composition de leurs équipes à M. Chevalier, secrétaire du Comité départemental du Pas-de-Calais, rue Jean-Jaurès, à Arras, avant le 25.

BASKET-BALL

Le tournoi de basket féminin de Tourcoing

Rencontres du 17 janvier

A. S. B. P.